

Sommaire

INTRODUCTION	2
L'ANAFE EN ZONE D'ATTENTE : 15 ANS D'EXISTENCE, 2 ANS ET DEMI DE NEGOCIATIONS	5
1. MAINTIEN EN ZONE D'ATTENTE : UNE SITUATION ADMINISTRATIVE DIFFICILE POUR LES ETRANGERS	9
1.1 Différentes catégories de personnes maintenues	9
1.1.1 Non-admis	9
1.1.2 Personnes en transit interrompu et “ assisté	11
1.1.3 Demandeurs d’asile	13
1.2 Un accès aux droits trop inégal	22
1.2.1 Notification de maintien en zone d’attente et post-datage	22
1.2.2 Délai d’un jour franc	23
1.2.3 Droit à des prestations de type hôtelier	25
1.2.4 Droit de quitter à tout moment la zone d’attente vers toute destination hors de France	28
1.2.5 Assistance d’un interprète	29
1.2.6 Assistance d’un médecin	31
1.2.7 Droit à un conseil	32
1.2.8 Droit de communiquer avec toute personne de son choix	34
1.3 Réacheminements	35
1.3.1 Personnes concernées par un réacheminement	35
1.3.2 Procédés de réacheminement	36
1.3.3 Abus constatés par l’Anafé	37
2. MAINTIEN EN ZONE D'ATTENTE : D'AUTRES DIFFICULTES ENCORE	40
2.1 Procédures juridictionnelles	40
2.1.1 Délocalisation des audiences	40
2.1.2 Référé administratifs	40
2.2 Aéroports	43
2.2.1 Description des lieux	43
2.2.2 Déroulement des visites	44
2.2.3 Bilan globalement négatif	44
2.3 Allégations de violences policières	46
2.3.1 A l’arrivée	46
2.3.2 Lors des tentatives d’éloignement	48
2.3.3 Intervention de l’Anafé	50
Annexes	52